

[Pour voir cet email, cliquez ici.](#)

[SAVE THE DATE](#)

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS PRÉVUE LE 21 OCTOBRE



17 ET 18 JANVIER 2022 (EN DIGITAL) ET DU 24 AU 26 JANVIER 2022 AU PARC DES EXPOSITIONS DE MONTPELLIER (EN PHYSIQUE)

MONDIAL DU VIN BILOGIQUE : LE SALON PROFESSIONNEL REVIENT EN FORCE EN 2022

Millésime Bio est devenu, au fil des ans, la place de marché n°1 pour les professionnels de la filière viticole, cidricole, brassicole et spiritueux bio. Sa tenue en version digitale le 17 et le 18 janvier 2022 et en physique les 24, 25 et 26 janvier 2022 au Parc des Expositions de Montpellier fera du Mondial du Vin Biologique le premier grand salon vin international depuis la crise COVID, symbole que la reprise s'amorce.

MILLÉSIME BIO 2022 : UN DOUBLE RENDEZ-VOUS

Millésime Bio, traditionnellement le premier salon professionnel vins, cidres, bières et spiritueux de l'année se déroulera en deux temps pour cette édition 2022. Un double rendez-vous qui permettra de garantir à tous les professionnels leur participation tout en tenant compte des contraintes sanitaires imposées en France et à l'étranger.

Ainsi, le Mondial du Vin Biologique débutera le 17 janvier pour deux jours. Sur le modèle de l'édition digitale 2021, plus de 450 exposants et plusieurs milliers de visiteurs pourront échanger en amont du salon physique et ainsi nouer de premiers contacts. À cette occasion, les visiteurs découvriront en avant-première le Palmarès du Challenge Millésime Bio 2022. Du lundi 24 janvier au mercredi 26 janvier, le salon physique permettra de renouer avec la dégustation et la rencontre.



SAVE THE DATE

12/01/2022 - CHALLENGE MILLÉSIME BIO 2022

Chaque année, SudVinBio organise le plus grand concours international de vins biologiques en amont de l'ouverture du salon : Challenge Millésime Bio. Cette année, la 15^e édition du concours se déroulera le mercredi 12 janvier 2022.

NOUVEAUTÉ : Le Challenge Millésime Bio s'ouvre aux bières bio internationales. Pour cela l'équipe du concours sera accompagnée par le SNBI (Syndicat National des Brasseurs Indépendants) afin de mettre en place cette dégustation.

Les vins et bières médaillés seront disponibles en dégustation libre, pendant les 3 jours du salon, dans un espace dédié au « Challenge Millésime Bio ».



Photo : Gérard Lafrenco/Millésime Bio

Plus de 1 400 exposants venus de 20 pays, seront présents au cœur du vignoble le plus bio de France et présenteront environ 40 % de l'offre française de vin bio et un bel échantillon de l'offre internationale. Cet engouement retrouvé consolide la position de Millésime Bio comme la place de marché incontournable qui donnera la tendance pour les prochains salons dans un contexte post crise sanitaire.

En parallèle des rencontres avec les exposants, les visiteurs pourront assister à 2 journées de conférence et une série de Master Class animées par des experts. Au programme entre autres, les résultats d'une étude européenne IPSOS/ Millésime Bio sur les habitudes de consommation de vin biologique.

« Vous retrouverez le salon Millésime Bio dès le 17 janvier, d'abord sous le format digital. Forts du succès rencontré à son lancement l'an dernier, nous avons perfectionné notre plateforme en ligne cette année, pour la programmer en avant-première de notre traditionnel rendez-vous physique, enfin de retour !

Plus que jamais, nous sommes à l'écoute des visiteurs et des exposants, pour optimiser l'efficacité de ce salon incontournable auprès des acheteurs des filières vins et spiritueux bio. Ainsi, une place toute particulière est réservée cette année aux filières brassicole et cidricole. »

Jeanne Fabre, Présidente de la commission Millésime Bio

A PROPOS

MILLÉSIME BIO EST ORGANISÉ PAR SUDVINBIO, L'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES VIGNERONS BIO D'OCCITANIE

SudVinBio est une association de Loi 1901 née en 1991, à caractère interprofessionnel, regroupant les producteurs (caves particulières et coopératives) et les metteurs en marché de vins biologiques de la Région Occitanie, 1er vignoble bio de France. SudVinBio représente près de 70 % de la production régionale de vins certifiés AB à fin 2020 (soit environ 700 000 hl), et conduit des actions de promotion-communication, défense des intérêts de ses membres, recherche-expérimentation et conseil à ses adhérents.

www.clairdelune.fr

